

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

081-218100469-DE_2024_22-DE

A G E D I

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation : 03/04/2024

Le jeudi 11 avril 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL,
Présents : 15	Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Géraldine NOEL représentée par Sébastien BRAYLÉ, Céline VERGÉ représentée par Denise STEVENSON
Pour : 17	Excusés : Sandrine CARAMELLI
Contre : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Jean-Michel DOYEN

Délibération n°DE_2024_22

**Objet : Travaux de dissimulation de réseau de télécommunication électronique
23-DR-0007 Dissimulation rurale BT 81046P0009 GENDARMERIE**

Monsieur le Maire indique qu'au sens de l'article 4,1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn exerce aux lieu et place des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'affaire "Dissimulation rurale BT 81046P0009 GENDARMERIE", suite à visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunications à charge de la commune à 27 000,00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

- **APPROUVE** la proposition qui lui est faite,
- **AUTORISE** son Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Date de transmission de l'acte: 16/04/2024

Date de reception de l'AR: 16/04/2024

081-218100469-DE_2024_22-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Jean-Michel DOYEN

Mis en ligne le : 18/04/2024